

Mai

LE 4 MAI 2015

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au Site Touristique de Maddington Falls, le 4 mai 2015 à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

Messieurs les conseillers Alain Hamel, Patrice Morin, Gaétan Légaré, Bernard Philipps et André Rheault

Madame la conseillère Diane Mercier

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.

Assiste également Monsieur Hans Phaneuf, directeur général.

068-05-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

069-05-15

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 avril 2015

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls tenue le 13 avril 2015 a été transmis au maire et aux membres du conseil par une correspondance du 27 avril 2015.

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

SUIVI DES COMITÉS

MRC

Le maire, Monsieur Ghislain Brûlé effectue un suivi :

- Il discute du rapport financier, la MRC déclare un surplus de 338 000 \$.
- Il mentionne que la journée pour les ventes pour taxe impayée sera le 11 juin 2015.
- Il mentionne qu'il y aura un symposium à Chesterville le 15 et 18 mai.
- Il parle des véhicules d'Omnibus pour les handicapés.
- Il mentionne que La classique des Appalaches sera le 19 et 20 septembre.
- Il explique qu'ils ont été sensibilisés au danger des textos au volant
- Il mentionne qu'il y aura l'activité de la campagne du cinéma à Daveluyville

GRAND DAVELUYVILLE

Le maire, Monsieur Ghislain Brûlé explique :

- Il mentionne qu'il y aura une foire à l'emploi organisée par le comité socio-économique du Grand Daveluyville, par la SADC et le Carrefour jeunesse emploi, il invite la population à participer en grand nombre.

MADA

La conseillère, Madame Diane Mercier, effectue un suivi :

- Elle mentionne qu'il y aura une rubrique dans Le causeur
- Elle explique qu'il y aura la semaine de grand ménage sur notre territoire.
- Elle mentionne qu'il y aura un aménagement floral

BIBLIOTHÈQUE

Le conseiller, Monsieur Alain Hamel effectue un suivi

- Le 5 mai il y aura une conférence de presse pour l'inauguration de la nouvelle bibliothèque
- L'assemblée annuelle aura lieu bientôt
- Il y aura une responsable à remplacer

CARREFOUR INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le conseiller, Monsieur Alain Hamel effectue un suivi

- Il mentionne que la charte a été signée.
- Il mentionne qu'ils ont besoin de bénévoles pour la fête de la St-Jean
- Il explique qu'il y aura un projet de festival de la caravane du cinéma pour amasser des fonds.

SITE INTERNET

Le conseiller, Monsieur Alain Hamel mentionne que nous sommes rendus à 6 200 visiteurs.

RÉGIE DES CHUTES

Le conseiller, Monsieur Gaétan Légaré effectue un suivi :

- Il discute du dossier de regroupement de la MRC

070-04-15

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DE LA MUNICIPALITÉ

Comptes payés

Canadien National (barrières février 2015)	308.00 \$	7856
Centre de Rénovation Daveluyville	51.73 \$	7857
Le causeur	60.00 \$	7858
Gesterra (chèque erroné # 7823)	1 769.64 \$	7859
Gesterra Traitement des matières	3 728.88 \$	7860
Infotech (banque de temps)	1 207.24 \$	7861
MRC d'Athabaska quote-part # 3	10 240.00 \$	7862
Régie inter municipale des chutes quote-part # 2	10 627.00 \$	7863
Lemteck (réparation lampadaire)	271.44 \$	7864
LCS inspection réseaux pluviale	4 458.16 \$	7865
Municipalité Ste-Anne-du-Sault (service d'Audrey 2014)	6 038.81 \$	7866
Municipalité Ste-Anne-du-Sault (retrait roche 16 rang 2014)	660.00 \$	7867

Municipalité Ste-Anne-du-Sault (peinture blanche 2014)	102.84 \$	7868
Municipalité Ste-Anne-du-Sault (inondation rang de la rivière 2014)	53.68 \$	7869
Gaétan Tremblay (kilométrage mars)	114.75 \$	7870
Xerox (copie décembre 2014 à mars 2015)	120.57 \$	7871
Diane Mercier (Frais de déplacement et de représentation)	300.00 \$	7872
Canadien National (Barrières mars 2015)	308.00 \$	7873
<i>Salaire DGA semaine du 5 avril 2015</i>	<i>407.29 \$</i>	<i>Païement direct</i>
<i>Receveur général du Canada</i>	<i>204.93 \$</i>	<i>7874</i>
<i>Revenu Québec</i>	<i>1 380.15 \$</i>	<i>7875</i>
<i>Salaire DG semaine du 12 avril 2015</i>	<i>492.27 \$</i>	<i>Païement direct</i>
<i>Télébec</i>	<i>146.22 \$</i>	<i>Païement direct</i>
<i>Salaire du DG semaine du 19 avril 2015</i>	<i>492.27 \$</i>	<i>Païement direct</i>

Comptes à payer

Ghislain Brulé (Frais de déplacement et représentation)	336.95 \$
Comité de développement socio-économique du Grand Daveluyville	17 655.00 \$
Gesterra traitement des matières mars	1 161.99 \$
Imprimerie Limoilou (feuilleton paroissial)	195.45 \$
Assurance Juneau Guillemette (assurance bâtiment)	915.60 \$
Régie inter. Des chutes (intervention)	738.15 \$
Ville de Daveluyville (système caméra gym)	697.18 \$
Petite caisse (timbre et publipostage)	200.00 \$
Charles Langlois (déneigement) part # 3	3 066.00 \$
Club de Voitures anciennes Daveluyville inc.	50.00 \$
Roxanne Rheault (soutien financier)	50.00 \$
Bernard Philipps (Frais de déplacement et représentation)	157.80 \$
Infotech (Frais de déplacement technicien)	349.48 \$
Gesterra	2 411.68 \$
Fondation Solidarité Jeunesse (Journée Normand Maurice 2015)	132.60 \$
Gaétan Tremblay (kilométrage avril)	118.80 \$
Buropro Citation (fourniture de bureau)	97.67 \$
CSST	429.22 \$

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

071-05-15

ADOPTION DES PROJETS DE CONCORDANCE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE, des modifications aux règlements d'urbanisme sont nécessaires pour être conforme au schéma d'aménagement de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications touchent le plan d'urbanisme et les règlements suivants : règlement de zonage, règlement de lotissement et règlement de permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE les modifications visent la conformité au schéma d'aménagement de la MRC récemment amendé;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées s'inscrivent dans une démarche de planification rigoureuse;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement d'adopter les projets d'amendement suivants :

- PROJET D'AMENDEMENT AU PLAN D'URBANISME NO. 100;
- PROJET D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 101;
- PROJET D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO. 102;

le tout tel que libellé aux projets de règlement ci-annexés.

072-05-15 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT LES FRAIS DE GESTION D'ENVOIES POSTAUX POUR LES AVIS DE RETARD DE TAXES**

Un avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Patrice Morin qu'à une prochaine assemblée du conseil, sera présenté un règlement portant sur les frais de gestion d'envoies postaux pour les avis de retard de taxes.

073-05-15 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT LES FRAIS ET LA GESTION DES VENTES DE GARAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Un avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Patrice Morin qu'à une prochaine assemblée du conseil, sera présenté un règlement portant sur les frais et la gestion des ventes de garage sur le territoire de la municipalité.

074-05-15 **ACHAT DE 10 AFFICHES DE BIENVENUE ET D'AU REVOIR**

Il est proposé par Monsieur Bernard Philipps, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement d'acheter 10 affiches d'au revoir et de bienvenue au coût de 800 \$

075-05-15 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE COURSE DES VOISINS**

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement de donner 50 \$ pour la course des voisins.

076-05-15 **FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES VACANCES**

Il est proposé par Madame Diane Mercier, appuyé par Monsieur André Rheault et résolu unanimement de fermer le bureau le 23 juin, le 30 juin, le 14 juillet et du 19 juillet au 1^{er} août.

VARIA

077-05-15

**DROIT DE RETRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON
FALLS DU RÈGLEMENT # 207 DE LA MRC D'ARTHABASKA
DÉCLARANT LA COMPÉTENCE PAR LA MRC D'ARTHABASKA
DANS LE DOMAINE DE L'IMPLANTATION DE L'EXPLOITATION
ET L'UTILISATION D'UN RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE selon le l'article #7 du règlement #207 de la MRC d'Arthabaska, la municipalité peut exercer son droit de retrait;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne s'est jamais branchée au réseau de fibres optiques;

Il est proposé par Monsieur Patrice Morin, appuyé par Monsieur Gaétan Légaré et résolu unanimement que la municipalité exerce son droit de retrait du règlement #207 de la MRC d'Arthabaska.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général fait un suivi de certains dossiers :

- L'application du règlement #114 est à la discrétion du président de l'assemblée.
- Le gravier sera ramassé sur les routes de la municipalité au cours de la semaine, les dates ne sont pas sorties pour la route 261.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- On questionne sur l'arrêt obligatoire sur le coin du rang 11.
- On demande si les trous sur la route 261 seront réparés.
- On mentionne que la 6^e avenue doit être refaite au Lac Ginette.
- On demande de l'information sur le règlement #114 et sur son application.
- On questionne sur la procédure pour bruler des feuilles mortes.
- Une demande si l'enregistrement des séances est accessible.
- On se plaint sur un garage commercial dans le Lac Ginette.
- On demande pourquoi les T4 et les permis de construction ont été envoyés en retard.
- On recommande de voir l'environnement pour le bruit entre voisins.
- Un citoyen mentionne qu'il n'est pas sur la liste électorale.
- On demande un avis juridique pour le règlement #114.
- On demande de l'information sur la rencontre de fusion.
- On veut connaître l'avis du maire sur la fusion.
- On demande qui va être maire s'il y a une fusion.
- On suggère de changer le déneigeur pour le Lac Ginette.
- On mentionne que la police ne vient pas au Lac Ginette.

- On demande des questions sur l'ancienne étude de fusion.

Levée de l'assemblée sur proposition de Monsieur André Rheault à 20h55

SIGNÉ :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

Monsieur Hans Phaneuf
Directeur général et secrétaire-trésorier